

Brasher attaque

(de l'Équipe, Paris)

On se souvient des retentissantes prises de position du général Montgomery, puis de Lord Alexander, personnalités britanniques en renom, en faveur des Jeux Olympiques *open*, c'est-à-dire ouverts aux amateurs et aux professionnels.

Cette fois, une personnalité sportive britannique, le champion olympique du 3.000 mètres steeple-chase, Chris Brasher, renouvelle cette proposition.

C'est dans le grand hebdomadaire londonien du dimanche, *Observer*, que l'ancien co-équipier de Bannister et de Chataway, devenu journaliste, analyse la situation de l'amateurisme. Il admet que dans cinq sports au moins, les amateurs peuvent largement vivre de la pratique de leur sport.

En cricket, en équitation, en football, en ski et en tennis...

D'autres y ajoutent d'ailleurs l'athlétisme, du moins pour les vedettes, et assurent que les seuls sports amateurs 100 % sont l'aviron, et le hockey sur gazon...

Chris Basher conclut :

« Je ne connais pas de meilleurs exemples de champions animés du plus bel esprit sportif que Pancho Gonzalès, que Stirling Moss, que le joueur de cricket Denis Compton, que Stan Matthews ou que Reg. Harris. Tous sont pourtant des professionnels, tous gagnent leur vie en pratiquant le sport où ils excellent, mais ils le pratiquent dans le véritable esprit sportif. »

Les Comités Nationaux Olympiques

(suite III)

(voir nos bulletins 59 — 60)

KENYA (1955)

(Kenya Olympic Association)

Ce très jeune comité a été fondé en février 1955 sous la présidence de S. E. Sir Evelyn Baring, Gouverneur du Kenya. M. R. S. Alexander (membre du Conseil législatif du Kenya) en a été élu le premier président. Quatre mois plus tard, soit en juin 1955, le comité fut reconnu par le Comité International Olympique.

Les Fédérations affiliées au Comité Olympique du Kenya comprennent les sports suivants : Athlétisme, Hockey, Rugby, Natation, Football, Tir et Boxe.

Grâce à l'appui généreux de la population de cette Colonie, le Kenya a eu la possibilité d'envoyer une équipe de 32 athlètes aux Jeux de la XVI^e Olympiade de Melbourne en 1956. Ainsi Kenya participa aux épreuves d'athlétisme, natation et tir. Cette équipe — fait unique dans les annales olympiques — était composée d'athlètes formant les trois races principales du monde, soit des Européens, des Asiatiques et des Africains.

BRÉSIL (1935)

Le Comité Olympique du Brésil a été fondé le 20 mai 1935 à Rio de Janeiro où se trouve son siège social. Son organisation

est basée sur des règles olympiques et est de ce fait un organe totalement indépendant et autonome et à l'abri de toute influence politique, confessionnelle ou commerciale. Les athlètes du Brésil participèrent pour la première fois aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920. A cette époque, il n'existait pas de Comité National Olympique dans ce pays, de sorte que la délégation brésilienne fut organisée par la Confederação Brasileira de Desportos, sous la présidence du membre du Comité International Olympique qui fut à l'époque S. E. Raul de Rio Branco. Il en fut de même aux Jeux de la VIII^e Olympiade (Paris, 1924) et à ceux de la X^e Olympiade (Los Angeles 1932). Depuis 1935 la délégation brésilienne a été placée sous le patronage du Comité Olympique Brésilien qui a eu comme présidents successifs M. Antonio Prado junior (1935-1939), M. Arnaldo Guinle (1940-1949) et depuis lors le Dr Ferreira Santos. Tous trois membres du Comité International Olympique. Actuellement quinze fédérations nationales, affiliées aux fédérations internationales respectives, sont membres du Comité Olympique du Brésil.

FRANCE (1894)

Le Comité Olympique Français est le plus ancien de tous les comités olympiques